

Ecole de La Sure en Chartreuse
Le village, Pommiers la Placette
38340 La Sure en Chartreuse
tel : 04.76.26.13.98, mel : ce.0380865J@ac-grenoble.fr

Chers parents, en cette rentrée nouvelle, nous vous présentons quelques informations qui vous permettront de mieux comprendre l'organisation et le fonctionnement de l'école.

I - Calendrier scolaire:

Congés scolaires :

Automne	fin des cours le 18.10 à 16h30, reprise le 4.11 à 8h30
Noël	fin des cours le 20.12 à 16h30, reprise le 6.01 à 8h30
Hiver	fin des cours le 21.02 à 16h30, reprise le 10.03 à 8h30
Printemps	fin des cours le 18.04 à 16h30, reprise le 5.05 à 8h30
WE de l'Ascension : le vendredi 30.05	sera vaqué
Sortie des élèves: le 4 juillet 2025	à 16h30.

II - Horaires:

La semaine scolaire s'articule sur 4 jours :

- Matin : lundi, mardi, jeudi, vendredi de 8h30 à 11h30, Après-midi : lundi, mardi, jeudi, vendredi 13h30 à 16h30

III - Effectif:

L'école compte à ce jour 98 élèves répartis comme suit:

PS/MS	31	Enseignants:	Nathalie ROCHETTE
GS/CP	23		Hélène MARTIN
CE1/CE2	20		Sophie EYMOND-DARU
CM1/CM2	24		Pierre-Luc MARTINEZ-Serge PAPILLON (vendredi)

Marie FIEVET est l'assistante maternelle dans la classe de Maternelle

Lucile REIFS est l'assistante maternelle dans la classe de Grande section de Maternelle

Pierre-Luc MARTINEZ est le directeur de l'école. Il est en décharge administrative tous les vendredis. Il peut donc vous recevoir ce jour au bureau de l'école. Il vous remercie néanmoins de prendre rendez-vous à l'avance afin de s'assurer de sa disponibilité.

IV – Accès à l'école:

- 8h20 : Les enfants des classes de Nathalie, Sophie et Hélène sont accueillis devant l'entrée principale de l'école. Les enfants de la classe de Pierre-Luc entrent par la porte de l'escalier extérieur.
- 11h30 : Les enfants des classes de Nathalie et Hélène sont remis aux familles à l'entrée de la cour de récréation. Les enfants des classes de Sophie et Pierre-Luc sortent par l'entrée principale de l'école.
- 13h20 : Les enfants de la classe de Nathalie sont accueillis devant l'entrée principale de l'école. Les enfants des 3 autres classes sont accueillis à l'entrée de la cour de récréation.
- 16h30 : Les enfants des classes de Nathalie et Hélène sont remis aux familles à l'entrée de la cour de récréation. Les enfants des classes de Sophie et Pierre-Luc sortent par l'entrée principale de l'école.

Protocole sanitaire Covid:

Actuellement la situation sanitaire est placée en niveau « socle », le plus bas avec les mêmes recommandations qu'en fin d'année.

Nous vous remercions toutefois d'informer l'école si votre enfant est cas contact ou malade de la Covid, et dans un cas plus général s'il est atteint d'une maladie qui peut être contagieuse.

Le plan Vigipirate est actuellement à son niveau maximal « Urgence Attentats », c'est pourquoi les accès à l'école sont verrouillés en dehors des horaires d'accueil prévus. Une sonnette est à votre disposition à l'entrée de la porte principale. Nous vous rappelons que c'est à chaque fois un adulte de l'école, professeur ou ATSEM qui doit se déplacer pour déverrouiller la porte, c'est pourquoi nous faisons appel à votre bon sens pour limiter le recours à cette disposition qui doit rester exceptionnelle.

- En cas d'absence de votre enfant, nous vous invitons à en informer l'enseignant concerné en écrivant un message sur son adresse professionnelle qui sera communiquée en début d'année.
- Par respect pour le personnel, soyez ponctuels aux heures de sortie. Après 11h30 ou 16h30, un enfant de maternelle, seul, sera conduit en garderie.
- Nous rappelons que l'accès à l'école en voiture n'est pas autorisé aux heures d'entrée et de sortie des classes pour prévenir tout risque d'accident et en conformité avec les consignes du plan « Vigipirate ». Le Conseil d'école invite les parents à ne pas garer leur véhicule devant l'ancien bâtiment de la Mairie. Une dépose minute est mise à disposition dans la montée de la Cure, il est rappelé que le conducteur doit rester au volant pour pouvoir manœuvrer si besoin.

V - Hygiène et propreté des locaux

Afin de maintenir les locaux propres, nous invitons les parents à munir leurs enfants de chaussons d'intérieur.

Le ménage quotidien et la désinfection des locaux sont assurés par la société Alyo.

VI - Réunion d'information:

Dans chaque classe seront organisées des réunions d'information pour les parents.

Classe N. Rochette, 13.09 **Classe H. Martin**, le 17.09 **Classe de S. Eymond-Daru** : le 12.09, **Classe PL Martinez**, le 19.09, à 18h00

VII - Péri-scolaire:

- **Accueil péri-scolaire** : La Mairie organise un accueil le matin de 7h15 à 8h30 et un accueil le soir de 16h30 à 18h15. Pensez à inscrire l'enfant directement avec le logiciel « Complices ».
- **Restauration scolaire**: La Mairie organise également un service de restauration scolaire dans l'espace « loisirs », s'inscrire également directement avec le logiciel « Complices ».
- **ATTENTION** : Les inscriptions doivent être enregistrées sur l'application « Complices » avant le vendredi 9h pour la semaine suivante.

VIII - Représentants des parents d'élèves : C. Louste, C. Vallon, N. Bonnerue, R. Baritello, L. Donnier-Valentin, L. Citeroni ont été élus représentants des parents d'élèves au Conseil d'école pour l'année 2023/2024. Ils constituent un précieux relais entre l'école et les parents.

Nous vous invitons à prendre connaissance des dates et horaires des Conseils d'école programmés pour l'année scolaire afin de permettre aux futurs candidats de s'organiser : **Jeudi 17/10, Jeudi 27/03, Jeudi 12/06 de 18h00 à 20h00**

IX - Assurance scolaire:

Comme chaque année l'école invite les familles à assurer leurs enfants . Cette assurance est obligatoire pour la pratique des activités pédagogiques facultatives. Sont considérées comme facultatives toutes les activités pour lesquelles une participation financière est demandée et/ou dont les horaires dépassent ceux prévus dans le cadre des activités habituelles. Ex. de sorties facultatives: cinéma, pique-nique, classe transplantée ...

Cette assurance doit obligatoirement comporter 2 garanties: Responsabilité civile (dommages causés à un tiers) **et Individuelle corporelle Accident (couverture en cas d'accident).**

X - Coopérative scolaire:

Les familles sont invitées à verser 10 euros pour 1 enfant ou 8 euros par enfant à partir de 2 enfants, afin d'alimenter une caisse coopérative dont la gestion est assurée par chaque classe. Cette coopérative permet le financement d'activités comme les visites de musée, séances de cinéma, autres spectacles ou animations pédagogiques organisées dans les classes...

XI- Effets personnels:

L'équipe invite les familles à vérifier que leurs enfants n'apportent pas d'objets de valeur, de jouets ou d'objets dangereux etc.... dans l'enceinte de l'école. Les déguisements sont les bienvenus... le jour du carnaval !

De nombreux vêtements oubliés sont déposés chaque année dans le hall d'entrée de l'école. Il conviendrait de sensibiliser les enfants à ce problème, pour éviter ce stockage encombrant. Les vêtements étiquetés sont plus facilement retrouvés. Les vêtements non récupérés à chaque vacances scolaires sont déposés à la Ressourcerie.

XII - Thème de l'année: " A l'école des copains d'abord !" De nombreuses activités pédagogiques seront menées autour de ce thème interdisciplinaire et ... olympique !!!

XIII- « Sou la Sure »:

« Sou la Sure » est le Sou de l'école du village. C'est une association constituée de bénévoles dont le but est l'organisation d'animations permettant la constitution d'un pécule mis à la disposition de l'école. Ainsi le Sou participe au financement de fréquentes sorties pédagogiques, de voyages éducatifs, d'activités pédagogiques ou encore de spectacles, contribue à développer la convivialité et favorise l'intégration des nouvelles familles dans l'école ainsi que dans le village. Caroline Januel en est la présidente. Nous invitons le plus grand nombre de volontaires à rejoindre l'équipe afin que perdure cette association précieuse.

Pour contacter l'équipe : Présidente : Caroline Januel 06.86.26.31.05, Mel : soulasure@gmail.com

L'association vous invite à lui envoyer un mail très court afin qu'elle puisse en copier l'adresse et ainsi constituer une mail liste des parents de l'école.

XIV- Spectacle:

La date du 18.04 a été retenue pour notre traditionnel spectacle d'école.

Bonne rentrée à tous !!!
L'équipe des enseignants